Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 23 OCT. 2026
ID : 031-213105745-20261019-047_2026-DE

Nombre de membres :

Exercice : 23

Présents : 21

Votants : 22

N° 047-2026

MAINTIEN EN FONCTION DE MR PATENOSTRE LIONEL APRÉS RETRAIT DE DÉLÉGATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur René MARCHAND, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 13/10/2026

Présents : MARCHAND René, GAZZERA Philippe, TOURCHE Marie-Claire, PECHOULTRES Jean-Baptiste, KASA Flutura, PATENOSTRE Lionel, DAGRAS Louis François, DEQUIVRE Corinne, PILKOWSKI Véronique, BORDES Mathilde, GUALBERT Mathieu, ESTRADE Guillaume BRUN Anthony, RECART Julien, GRAESSER Mylène, VIROT Amélie, MOQUET Mélody, DAUBERT-DA COSTA Martine, ROUGANIOU Marie, IMBERT Viviane, BAUTISTA Ludovik.

Absents représentés : BAROTTE Marjorie (Procuration à ROUGANIOU Marie)

Absent : BRENAC Cyril

Madame GRAESSER Mylène a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 2122-18, L. 2122-20 et L. 2123-21 ;

VU la délibération n° 2026-018 en date du 20 mars 2026 portant élection de Monsieur PATENOSTRE Lionel en qualité de 5ème Adjoint au Maire ;

VU l'arrêté municipal n°2026-RH-06 en date du 10/04/2026 par lequel le Maire a accordé une délégation de fonctions à Monsieur PATENOSTRE Lionel ;

VU l'arrêté municipal n° 2026-RH-14 en date du 7/10/2026 par lequel le Maire a abrogé la délégation de fonctions consentie à M. PATENOSTRE Lionel ;

CONSIDÉRANT que le retrait des délégations d'un adjoint au maire entraîne, conformément aux dispositions de l'article L. 2123-21 du CGCT, l'obligation pour le Conseil municipal de se prononcer sur le maintien de l'intéressé dans ses fonctions d'adjoint ;

Il demande donc à l'Assemblée de se prononcer.

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 23 OCT. 2026
ID : 031-213105745-20261019-047_2026-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **OUÏ** l'exposé de Monsieur le Maire,

- **APRÉS** avoir procéder au vote par scrutin secret, le résultat est le suivant :

  - 11 : CONTRE
  - 6 : POUR
  - 3 : BLANCS
  - 2 : NULS

- **DÉCIDE** de ne pas maintenir Monsieur PATENOSTRE Lionel dans ses fonctions d'Adjoint au Maire (entraînant la vacance du poste de 5ème adjoint).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
René MARCHAND

